

Surveillant de réseau

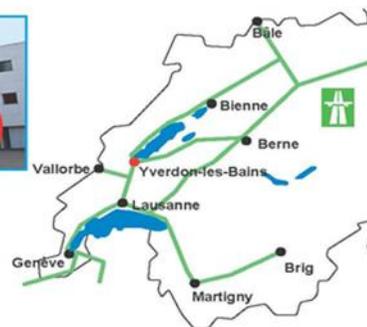
Lieu : Y-Parc, Rue Galilée 15, 1400 Yverdon-les-Bains

Plans d'accès

Réception CEI
Rue Galilée 15
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 423 91 11
Fax 024 423 91 12
www.cei123.ch
reception@cei123.ch



Entrée bâtiment 1



SVGW Formation

Surveillant de réseau

Y-Parc

Rue Galilée 15, 1400 Yverdon-les-Bains

2 à 3 sessions par année



La fonction de surveillant de réseau implique des responsabilités qui ne peuvent être assumées sans un minimum de connaissance.

Ce cours met en évidence les tâches et responsabilités des distributeurs d'eau, en privilégiant une approche concrète et pratique des problèmes qui peuvent survenir.

Surveillant de réseau

La législation considère l'eau potable comme la plus importante des denrées alimentaires. L'ordonnance fédérale sur l'eau potable, l'eau de source et l'eau minérale exige des exploitants de réseaux d'eau qu'ils fassent entretenir et contrôler leurs installations par du personnel instruit à cet effet.

L'ordonnance sur l'hygiène (Ohyg) prescrit que les personnes en contact avec les denrées alimentaires doivent avoir reçu une formation appropriée dans ce domaine.

Il est donc primordial que le personnel d'exploitation soit formé et connaisse ses responsabilités et obligations pour pouvoir mener à bien ses tâches de manière professionnelle.

Objectifs du cours	<p>Ce cours offre la possibilité d'acquérir et de mettre en pratique les connaissances nécessaires pour répondre aux exigences légales de base.</p> <p>Un accent particulier est mis sur l'analyse des dangers et les points critiques (HACCP) dans l'élaboration des procédures d'autocontrôle, ainsi que sur l'exploitation et l'entretien des petits réseaux.</p>
Public cible	Employés et responsables techniques des petits et moyens distributeurs d'eau.
Structure et durée	Le cours est divisé en 3 parties portant sur les thèmes suivants
1 ^{ère} partie	<p>Notions de base (3 jours)</p> <p>Découverte du secteur de l'eau potable : bases légales, assurance qualité, contrôle et entretien, captage, transport, stockage, traitement, distribution et utilisation de l'eau.</p>
2 ^{ème} partie	<p>Travaux de groupe (env. 2 jours qui seront fixés d'entente entre les participants et experts)</p> <p>Applications pratiques par groupe de 4 ou 5 personnes sous la conduite d'un expert.</p>
3 ^{ème} partie	Synthèse : Présentations des travaux de groupe, devoir d'information, conclusion.
Support de cours	Un classeur contenant les supports de cours et présentations de chaque intervenant est distribué en début de formation.

Surveillant de réseau

Certificat	Les participants au cours recevront une attestation de la SVGW, pour autant qu'ils aient suivi le cours intégralement et de manière active et que le niveau de travail de groupe soit jugé suffisant par les experts.
Dates	2-3 sessions par année.
Horaire	8h30-12h00 et 13h00-17h00
Lieu	Parc, avenue de Galilée, 1400 Yverdon-les-Bains
Prix (TVA en sus)	Membres SVGW : CHF 1'750.- Non membres SVGW : CHF 2'350.-
	Les documents du cours, les directives SVGW nécessaires (à l'exception du Guide SVGW W12) et les repas de midi pris sur place sont inclus dans le prix du cours.
Frais d'annulation	Voir : Conditions Générales SVGW – CG – FCM
Assurance accidents	À la charge du participant
Inscription	Via le site internet de la SVGW. Le nombre de participants est limité à 20. Les inscriptions seront prises en compte selon l'ordre d'arrivée, avec priorité aux collaborateurs des entreprises partenaires contractuelles. Le signataire du bulletin atteste d'avoir pris connaissance des conditions générales applicables SVGW – CG – FCM
Secrétariat	SVGW, association pour l'eau, le gaz et la chaleur, Chemin de Mornex 3, 1003 Lausanne Tél. 021 310 48 60, Fax 021 310 48 61, lausanne@svgw.ch